



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150688

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/08/2015

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 29/09/2025
100 000

Raison sociale : ARIEGE SOUFFLAGE

3 RUE MARIE CURIE
09100 PAMIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 812515443

Siret : 812 515 443 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7209503

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6737771004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6737771004

Téléphone : 05 34 02 19 21

Portable : 06 82 65 54 44

Fax :

Site Internet : www.occitanie-isolation.fr

E-mail : direction@occitanie-isolation.fr

Responsabilité légale :

BRILLAS JOSE JEAN-MARIE PRÉSIDENT / CLIMENT SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/10/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/10/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	08/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	10/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.